

## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 04 avril 2017

### Ordre du jour :

- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2017
- Vote du BP 2017
- Convention entre la mairie et l'association « ça brille en nous » pour la gestion du camping municipal en 2017 et vote de la subvention 2017
- Création d'un emploi CUI de 26h00 pour le camping
- Adoption de la convention avec le CAUE pour l'aménagement du centre bourg
- Délibération pour le choix de la nomenclature M14
- Admission en non valeur
- Questions diverses (à faire remonter en mairie avant la séance)

*Etaient présents : Mme Estelle ALONZO, M. Gilbert AGERON M. Rémi CAUSSE, Mme Joëlle DE PALMA, Mme Anne-Laurence MOINS, M. Alain LIGER., M. Marc LECAMPION, M. Laurent DUMON, M. Jean-Daniel BALAYN.*

*Procuration : Mme Hélène FARHAT donne procuration à Alain LIGER*

*Secrétaire de séance : Marc LECAMPION*

Ouverture de la séance à 18 h.

### 1 –Taux des impôts 2017

Pour être cohérent avec la délibération sur la neutralité fiscale de la CAPCA, le conseil vote les taux préconisés soit :

**TH : 7.92 %    TFB : 13.17 %    TFNB : 44.01 %**

### 2- BP 2017

Le maire présente la proposition de budget travaillé en commission finances.

Section de fonctionnement : **D** 625 275.35 €    **R** 365 544.00 €    **002** + 259 731 .35 €

Section d'investissement : **D** 302 308.18 €    **R** 211 520.38 €    **001** + 90 959.86 €    **RAR D** 7000.00 €  
**RAR R** 6827.94 €

**TOTAL du budget : 934 583.53 €**

### 3 – Convention entre la mairie et l'association « ça brille en nous » pour la gestion du camping municipal en 2017 et vote de la subvention 2017

Validation de la convention de gestion du camping municipal pour 2017 et attribution de la subvention spécifique à l'association « ça brille en nous ».

#### 4 - Création d'un emploi CUI de 26h00 pour le camping

A compter du 15 avril 2017 pour 6 mois renouvelables.

26 h 00 hebdo

Prise en charge 67%

#### 5 - Adoption de la convention avec le CAUE pour l'aménagement du centre bourg

Le maire informe le conseil que le CAUE a été sollicité pour accompagner le travail de la commission sur une réflexion d'ensemble concernant les aménagements des espaces publics à venir. (Stationnement, sécurisation, esthétique, fleurissement, réseaux, usage des espaces publics ect...).

La commune conserve la maîtrise d'ouvrage sur l'ensemble des projets.

Le CAUE propose une convention sur cette mission que la municipalité doit valider.

L'accompagnement proposé se décline en 3 axes :

- Aide à la décision
- Mise en œuvre opérationnelle
- Sélection du concepteur

La convention a une durée de 12 mois et la contribution financière de la commune est de 2500.00 € TTC.

#### 6 - Délibération pour le choix de la nomenclature M14

Le conseil opte pour conserver la nomenclature M14 développée que la commune utilise depuis plusieurs années.

#### 7- Admission en non valeur au 21/03/2017

Le conseil décide de prononcer l'admission en non-valeur des titres portés sur l'état des produits irrécouvrables présenté par le Percepteur de Privas, pour un montant total de 1439.97 €.

#### 8- Questions diverses

- **Projet de convention proposé par l'association Eyrieux solidarité** : La commune ne souhaite pas donner suite. Jeune association qui doit faire ses preuves. Pratique d'une convention pas courante dont l'objet est flou.
- **Changement des photocopieurs + tarifs photocopies** : OK
- **Courrier BOUCAND pour concession** : OK
- **Prêt de la salle pour réunion publique** : OK sous conditions.
- **Commémorations** : négociation en cours avec les anciens combattants pour alterner les 2 hommages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.